

2006 est bien l'année charnière du mandat municipal en cours. Nous avons à ce jour réalisé 80 % de notre programme et nous engageons maintenant les grands chantiers qui ont nécessité plusieurs années de réflexion, de travaux préparatoires et de négociation avec nos partenaires. Je fais allusion par exemple aux travaux qui vont commencer pour la construction de l'espace d'animation sociale et culturelle ainsi que l'espace petite enfance. Désormais, nous pouvons aussi ajouter à la liste des projets qui vont voir le jour en 2006, l'acquisition du Parc Lebocey. Ainsi, nous pourrions aller plus loin dans les travaux d'aménagement du Parc avec notamment la reconstitution du lavoir. C'était de notre part, un engagement fort que nous avons pris devant vous au moment des élections municipales. Le temps est venu de tenir cet engagement.

Construire un éco quartier

De plus, les trois prochaines années vont être décisives pour ce qui concerne notre projet de développement urbain avec le camp du Moulinet (CM 69). A l'état de friche depuis une vingtaine d'années, cet espace est amené à recevoir principalement des logements. La spécificité de notre action réside dans le fait que nous voulons engager une démarche

originale et exemplaire à l'échelle d'une zone de 17 hectares. Nous voulons faire du camp du Moulinet un éco quartier. Les notions de développement durable et de haute qualité environnementale y auront toute leur place. A ce titre je vous invite à assister nombreux à la conférence que nous organiserons le 2 mai prochain à 20 h 00 à la salle des fêtes en présence, entre autres, de Dominique Bourg, chercheur à l'UTT et spécialiste des questions liées au développement durable. Il nous dressera un état des lieux de la planète. Ensuite, avec d'autres intervenants nous envisagerons ce que nous pouvons faire à titre individuel ou collectif pour préserver nos ressources et donc l'avenir.

Concourir pour une troisième fleur

En matière d'embellissement et de fleurissement de notre ville, nous allons persévérer dans nos efforts. Après avoir obtenu notre 1^{ère} fleur en 2003, notre 2^{ème} fleur en 2004 et deux prix spéciaux du comité régional en 2005, nous nous portons candidat en 2006 pour l'obtention de la 3^{ème} fleur. Cela constituerait pour la municipalité, l'équipe des espaces verts municipaux et les maripontains qui font des efforts, une juste récompense. Résultat en août prochain. En attendant, nous allons déposer notre dossier et j'invite chacune et chacun d'entre vous à s'inscrire au concours des maisons fleuries.

Un bus pour l'Arménie

Je ne veux pas terminer cet édito sans mettre en lumière la soirée caritative en faveur de l'Arménie, organisée par la ville et le comité des jumelages le 22 avril 2006. Les bénéfices seront utilisés pour l'acquisition d'un bus réformé qui sera acheminé dans notre ville jumelle Aschtarak. Je compte sur vous pour soutenir cette action.



Pascal LANDREAT
Maire
Vice-président de la CAT

- p 2 **Santé**
Grippe aviaire
- p 3 **Intergénération**
Domaine de Nazareth
- p 4 **Associations**
Comité des jumelages de Pont-Sainte-Marie
- p 5 **Prévention**
CLSPD
- p 6 **Citoyenneté**
Conseil Municipal Enfant
- p 7 **Sport**
Parcours de santé
- p 8 **Culture**
A lire
- p 9 **Culture**
 - > Festival Premiers Feux
 - > Journées du patrimoine de pays
- p 10 **Environnement**
 - > Marché aux fleurs et produits du terroirs
 - > Concours des maisons fleuries
- p 11 **Ethnobotanique**
Le lierre
- p 12 **Agenda**
A voir
- p 13 **Dossier**
Budget 2006
- p 18 **Actualité**
 - > Restauration scolaire
 - > Police municipale et correspondant de ville
 - > Tourisme
 - > Sport
 - > Pèle Mêle
 - > Club UNRPA
 - > Club "Les Aînés"
 - > Opération "Un été au ciné"
 - > Quartier Debussy
 - > Centre pour l'Unesco
 - > Associations
 - > Ecole Municipale de Musique
- p 26 **Pratique**
- p 27 **Conseil municipal**
Séance du 29 mars 2006
- p 28 **Etat civil**

Recommandations aux particuliers

Face à la menace de la grippe aviaire, le gouvernement français a pris des mesures de protection des oiseaux vis-à-vis de l'influenza aviaire, applicable dans tous les départements y compris celui de l'Aube

La grippe aviaire est une infection animale qui touche principalement les oiseaux sauvages mais qui peut être fortement contagieuse chez les volailles. Sans faire de catastrophisme, il est important de prévenir les éleveurs et les particuliers détenteurs de ces animaux. Les mesures préventives sont les suivantes :

- les oiseaux doivent être maintenus à l'intérieur de bâtiments fermés
- les foires, marchés, expositions, concours ou tout autre rassemblement d'oiseaux sont interdits
- l'utilisation d'eaux de surface pour le nettoyage des bâtiments et des matériels d'élevage, ainsi que pour l'abreuvement des oiseaux, est interdite.



Afin de vérifier l'application de cette mesure, près de 88 visites ont d'ores et déjà été effectuées en élevages par les vétérinaires sanitaires, et 22 visites en élevages et oisellerie dans l'Aube. De même, la surveillance de la mortalité des oiseaux sauvages a été renforcée autour des aires de rassemblement des oiseaux, c'est à dire les Lacs de la Forêt d'Orient et la Bassée.

Recensement des oiseaux en mairie

Un nouvel arrêté du 24 février 2006 dans son annexe I, précise le recensement obligatoire des oiseaux. Ainsi les détenteurs d'espèces suivantes : poules, cailles, pigeons, faisans, perdrix, oiseaux d'ornement, dindes, pintades, canards, oies, autruches et autres espèces sont priés de remplir une fiche de recensement disponible au service accueil de la

Mairie et des services techniques de la ville de Pont-Sainte-Marie. Il est rappelé également qu'il est interdit de nourrir les oiseaux et canards en liberté. Il est important, dans un souci de santé publique, de se conformer à ces directives.

Informations et numéros utiles

- > www.grippeaviaire.gouv.fr
- > www.agriculture.gouv.fr
Numéro Azur 0 825 302 302 (prix local)
- > Office National de la chasse et de la faune sauvage :
03 25 49 80 10 / 03 25 49 80 40
- > Fédération départementale des chasseurs de l'Aube :
03 25 71 51 11
- > Direction départementale des services vétérinaires :
03 25 80 37 13

Que faire face à un oiseau mort ?

En toutes circonstances, toute personne qui voit ou trouve un oiseau mort ne doit pas y toucher et doit en informer, en précisant le lieu et si possible l'espèce :

- > Les Pompiers (18)
- > La Police (17)
- > La Gendarmerie Nationale
- > Les Services vétérinaires - DDSV 03 25 80 37 13

Ils enregistreront la déclaration et s'il s'agit d'une mortalité anormale, l'oiseau sera enlevé par les services compétents.



Rapprocher les générations



Signature de la convention entre Pascal Landréat et Alain David

Depuis quelques mois, la ville de Pont-Sainte-Marie développe des actions de type intergénérationnel en favorisant notamment la participation des personnes âgées à la vie de la cité et le rapprochement entre celles-ci, la jeunesse et la vie associative, sociale et culturelle de la commune

Cette volonté partagée par le Centre Hospitalier de Troyes notamment au sein de la Maison de retraite de Nazareth, s'est déjà concrétisée par des actions comme la participation des résidents de la maison de retraite de Nazareth au passage du Tour de France 2005, des mises à disposition de livres par la bibliothèque municipale, l'organisation d'un après-midi galette, la participation d'un résident à l'exposition Talents Pontois...

Mardi 8 février dernier, Pascal Landréat, Alain David, directeur du centre hospitalier de Troyes et Jacqueline Wilner, présidente du Centre Social Debussy ont officialisé ce partenariat par la signature

d'une convention qui vient confirmer les actions déjà menées afin d'améliorer la vie des personnes âgées dans la ville. "Nous souhaitons faire en sorte que les résidents de Nazareth se sentent Maripontains et soient associés dès que faire se peut, à la politique d'animation de la ville" souligne le maire. Ce travail de fond permettra aux actions de se développer sur la durée. Cette politique d'animation se révèle indispensable d'autant que la construction de 80 lits supplémentaires dans l'établissement verra le jour d'ici la fin 2007.



Claudine Roumier, directrice du Domaine de Nazareth et quelques résidents

Portrait



Robert Delaval est résident du Domaine de Nazareth depuis quelques années. Cet ancien élève des Beaux Arts de Troyes a été membre de la société des Artistes Champenois. Il a régulièrement exposé lors de cette exposition annuelle mais aussi à la galerie Akhénaton et au centre Les Arcades.

Cette année, il a participé à l'exposition Talents Pontois où il a pu présenter ses oeuvres de style figuratif.



Une association pour les échanges internationaux



Le Conseil d'administration et le bureau (en haut, Roger Dosnon, Joëlle Varliette et Jean Galan)

Créé le 16 mars dernier, le Comité des Jumelages de Pont-Sainte-Marie travaille en étroite collaboration avec la Ville afin de mieux coordonner ses activités internationales

La nouvelle association de jumelage travaille d'ores et déjà sur l'accueil prochain d'une délégation d'élus arméniens. En effet, dans le cadre de l'année de l'Arménie en France,

la nouvelle équipe fraîchement élue de la ville d'Achtarak vient rendre visite à ses homologues maripontains du 19 au 26 avril 2006. Et d'ici la fin de l'année, des membres du comité, le maire et quelques élus iront en Italie afin de signer le serment de jumelage avec la ville d'Ariano Nel Polesine.

Une association volontaire et dynamique

Une quinzaine de bénévoles, habitants de la commune ou de l'agglomération, et d'élus, se retrouvent désormais au sein d'une structure volontaire, dynamique et surtout ouverte à toutes celles et tous ceux qui le

Le bureau

Président : Roger Dosnon
Vice-président : Gaspar Kouzukian
Secrétaire : Jean Galan
Trésorier : Joëlle Varliette

Le Conseil d'Administration

Noelly Dosnon, Mario Grella, Rachel Muller, Firmin Pesce, Cathy Plaquevent, Josiane Ricard, Florence Scherer, Annette Souton, Gina Tournois, Gérard Wilner

souhaitent. Ces personnes ont en commun le désir de découverte et d'échanges. Découverte d'une autre langue, d'un autre pays, d'une autre culture, d'une autre histoire. Le Comité des jumelages de Pont-Sainte-Marie soutient et complète l'action exercée par la Ville de Pont-Sainte-Marie et initie toutes actions utiles, en vue de l'organisation et de la réalisation des relations de tous ordres avec les villes jumelles et notamment en matière touristique, économique et industrielle.

Pour que le jumelage soit une réussite, la nouvelle association souhaite lancer les échanges de familles à familles.

Pour tout renseignement sur le Comité des jumelages de Pont-Sainte-Marie, vous pouvez vous adresser à la mairie au service culture.

Un bus pour l'Arménie

Une soirée caritative en faveur de l'Arménie est organisée par le Ville et le Comité des jumelages le 22 avril 2006. Les fonds récoltés serviront à acheter un bus réformé qui sera envoyé en Arménie, où les moyens de transport collectif sont très rudimentaires.

Samedi 22 avril 2005 à partir de 19 h 30, salle Pont-Hubert

Repas arménien et musiques arméniennes : 15 euros par personne.

Venez nombreux !

Réservations au 03 25 81 20 54 auprès du service culture.

Lutter contre l'insécurité



Pascal Landréat souhaite trouver des solutions au problème de la délinquance avec la participation des parents

Alerté sur les incivilités de quelques jeunes de la commune, Pascal Landréat a réuni un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance le 14 mars dernier

Depuis la rentrée de septembre 2005, quelques jeunes âgés de 13 à 17 ans posent un certain nombre de problèmes sur Pont-Sainte-Marie (vols, insultes...). Le maire a décidé de réagir en provoquant un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance avec les principaux acteurs : le Procureur de la République, le Préfet de l'Aube, la principale du Collège Euréka, l'inspecteur d'Académie et le juge des enfants. "Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance constitue l'instance de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité autour desquelles doivent se mobiliser les institutions et organismes publics et privés concernés" explique le premier magistrat de la commune.

De plus en plus de mineurs incriminés

Malgré une baisse de la délinquance générale sur la ville (- 30 %), les jeunes mis en cause s'avèrent, de plus en plus, être des mineurs. Et même si le quartier n'a pas été touché lors de la crise des banlieues en novembre 2005, une minorité de jeunes perturbent la vie de certains maripontains par leur comportement et leurs actes d'incivilité. Cela contribue à développer un sentiment d'insécurité, pourtant peu présent à Pont-Sainte-Marie par rapport à certains quartiers de l'agglomération troyenne.

Un signalement systématique

Les méfaits ont été signalés par les habitants, les commerçants ou encore par les représentants du collège Euréka. Compte tenu de l'âge précoce des jeunes incriminés, le maire a décidé de convoquer les parents des enfants signalés. Lors de ces entretiens, Pascal Landréat a informé les parents sur les faits reprochés à leurs enfants lorsqu'ils se trouvent à l'extérieur du domicile. Il a également rappelé aux uns et aux autres les obligations et les responsabilités de chacun. Notamment que la vie en société implique un certain nombre de règles, voire de limites qu'il ne faut pas dépasser. Enfin, il a informé les

parents des dispositifs qui existent afin, s'ils le souhaitent, de trouver avec eux des solutions appropriées. En effet, la ville peut accompagner et aider un parent isolé qui se trouve en difficulté par rapport à son enfant, à la seule condition, que les parents décident d'être acteur dans la résolution du problème.

Mieux associer les maires

Cette action engagée depuis le 1^{er} janvier dernier s'inscrit dans la continuité du projet de loi sur l'égalité des chances dont l'un des objectifs est de placer le maire au cœur du dispositif de prévention de la délinquance. Il doit être à présent informé de l'évolution de la délinquance sur son territoire. A ce titre, Pascal Landréat est ouvert à une réflexion sur le contrat de responsabilité parentale, piloté par le Président du Conseil Général mais qui pourra être déclenché sur saisine du maire. Ce contrat rappellera aux obligations de l'autorité parentale plus qu'à la loi et peut aller le cas échéant, jusqu'à la suppression des prestations familiales s'il y a refus manifeste ou incapacité des parents à remplir leurs obligations.

Les chiffres de la délinquance en février 2006 dans l'Aube

- > **Recul de la délinquance générale** : 1 145 faits constatés soit - 3,78 %
- > **Plus d'un fait sur 3 élucidé** : 398 faits élucidés soit + 34,76 %
- > **Une délinquance de voie publique à son plus bas niveau** : 538 faits
- > **Evolution par types d'infractions**
- En baisse :
 - vols d'automobiles : 35 faits
 - vols à la roulotte : 122 faits
 - vols de véhicules motorisés à deux roues : 15 faits
 - vols avec violence : 23 faits
 - violences sexuelles : 10 faits
 - nombre de mineurs mis en cause : 76
- En hausse :
 - cambriolage : 155
 - dégradations : 176
 - violences aux personnes : 138

Une toute nouvelle génération



De nouveaux conseillers élus pour 2 ans

Les nouveaux porte-paroles élus le 20 janvier dernier se sont réunis pour leur première séance plénière

Ils sont 15 enfants, âgés de 9 et 12 ans. Ces futurs citoyens issus des classes de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} ont été élus pour deux ans par les élèves des écoles primaires Jaurès et Sarrail et du collège Euréka et remplacent le premier conseil municipal enfant mis en place le 9 janvier 2004. Ces jeunes conseillers n'ont pas vocation à remplacer leurs aînés mais à amener des projets d'actions aussi utiles à leur ville qu'à leur propre formation démocratique. Actuellement, il existe 800 conseils municipaux enfants en France. "Ils représentent l'ensemble des enfants de la commune et sont les porte-paroles de

leur génération. Ce conseil est créé pour contribuer à former des citoyens actifs et responsables" précise Pascal Landréat lors de son allocution de bienvenue à ces nouveaux élus.

Les idées ne manquent pas !

Actifs, ces jeunes conseillers le sont déjà puisqu'ils ont déjà présenté des projets au maire de la commune ainsi qu'à Florence Scherer, maire adjoint chargé de l'enseignement. Les idées ne manquent pas : installations de poubelles supplémentaires sur la commune, création d'un rond point sur l'avenue Jules Guesde, d'un marché du terroir le dimanche matin, installation d'un mini golf et d'un terrain de basket... Toutes ces propositions sont débattues lors de commissions mensuelles encadrées par Blandine Mouton, responsable du service enseignement et périscolaire. Certaines des propositions émises par les précédents membres du Conseil Municipal Enfant ont déjà été mises en place.

De plus, la ville travaille sur un Projet Educatif Local pour les enfants âgés de 3 mois à 18 ans qui englobe un grand nombre d'actions et que le Conseil Municipal Enfant viendra enrichir.



Lors du vote...

Les nouveaux conseillers élus

Charlie Atoui, Charline Bouton, Emilie Hang, Alice Henry, Lucie Hohmann, Marine Lemarie, Tristan Margerie, Matthias Maurin, Théo Mouton, Eloi Patenotre, Nathanaël Piffre, Maéva Testa, Juliana Tiverne, Nicolas Verniquet, Noémie Wervée.

Chacun à son rythme !



A vos baskets ! Le 21 mai prochain, les amis du sport se donnent rendez-vous pour le parcours de santé organisé par la ville de Pont-Sainte-Marie

Chaque année, près de 800 participants se retrouvent à la même période afin de se lancer dans différents parcours. Si certains choisissent le parcours pédestre, d'autres préfèrent le vélo ou encore le VTT. Il y en a pour tous les goûts et chacun évolue à son propre rythme, savourant en même temps le paysage de la verte campagne.

De retour sur le quartier, les participants pourront se restaurer et reprendre quelques forces grâce à un bon gratuit donnant droit à un sandwich et une boisson. Un tee-shirt aux couleurs de la manifestation sera également offert.

Alors, venez nombreux !

LE PROGRAMME

Rendez-vous sur le Forum Debussy, rue Claude Debussy à partir de 8 h 30. Les départs sont donnés dès 9 h 00.

- > 3 parcours pédestres de 4, 9 et 12 kms
- > 1 parcours cycliste d'environ 27 kms (Pont-Sainte-Marie, Argentolles, Villechétif, Belley, Baires, Rouilly Saint Loup, Ruvigny, Thennelières, Belley, Villechétif, Argentolles, Pont-Sainte-Marie.
- > 1 parcours VTT d'environ 25 kms (Pont-Sainte-Marie, Creney, Vailly, Montmorey, retour Pont-Sainte-Marie).

Danse

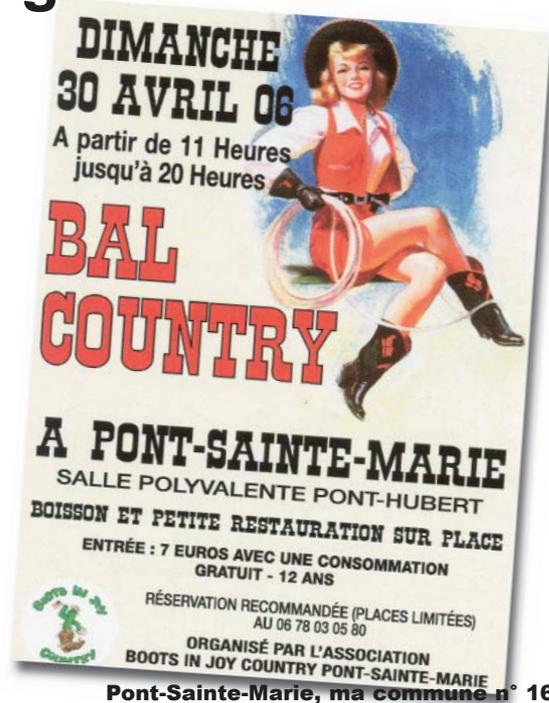
Bottes et chapeau de rigueur

L'Association "Boots in Joy Country" organise un bal country le 30 avril prochain

La toute nouvelle association de danse country de Pont-Sainte-Marie organise un bal country. L'entrée est de 7 euros avec consommation et vous pouvez vous restaurer sur place. Les places étant limitées, il vous est recommandé de réserver à l'avance au 06 78 03 05 80.

Bal country

Dimanche 30 avril 2006, de 11 h à 20 h
Salle Pont Hubert
Entrée 7 euros avec consommation



Nouveautés littéraires

La bibliothèque Municipale vous propose des ouvrages à lire sélectionnés par les membres du club lecteur.

Bonne lecture !

“Le berger de l'avent”

Gunnar Gunnarsson

Edition Arléa

C'est l'histoire d'un berger qui affronte les rigueurs de l'hiver islandais dans le blizzard et les tempêtes de neige pour sauver quelques moutons égarés, avec ses compagnons inséparables : le bélier et le chien. Une "trinité"

dont chaque membre est indispensable aux autres.

Des rebondissements prolongent cette quête symbolique et éternelle d'êtres et d'âmes d'un grand philosophe caché sous la houppelande d'un homme simple, dans une nature grandiose, sereine ou déchaînée. Ce récit, d'une autre dimension, aurait inspiré Hemingway pour l'écriture du "Vieil homme et la mer".

Un joli conte de Noël qui se dévore au premier degré, mais qui, en 90 pages, révèle au lecteur, de plus en plus attentif et méditatif, la richesse des valeurs essentielles de la vie et de la mort, par les questions posées. A chacun d'y chercher ses propres réponses

(Janine).

“Malavita”

Tonino Benacquista

Editions Feryane

Un thriller haletant au style direct, à la construction originale, alternant présent et

passé des nombreux protagonistes. Le tout avec beaucoup d'humour et de réflexions philosophiques sur l'homme, sa puissance et ses faiblesses face à la vie choisie ou imposée. Ici le milieu s'y prête parfaitement pour le bonheur du lecteur (Janine).

“La vie sauve”

Lydie Violet – Marie Desplechin
Editions Seuil

Prix Médicis Essai 2005, “La Vie Sauve”, écrite à 4 mains et à 2 voix par Lydie Violet et Marie Desplechin, retrace l'expérience de Lydie très gravement malade, condamnée à se faire, ballotter, de service d'urgence en formulaire administratif. Expérience violente de l'idée de sa propre disparition qui nous apprend beaucoup sur la force des instants, le courage, la fragilité, les puissances de l'amitié et sur notre capacité à rire...de TOUT. Le récit s'ouvre sur l'épigraphe de Paul Ricoeur. Le plus court chemin de soi à soi, c'est l'Autre. Fille du Nord et d'une nombreuse famille très soudée, Marie Desplechin, après des études de journaliste, mène sa vie d'écrivain en parallèle entre l'Ecole des Loisirs, et autres Série pour Enfants, et ses nombreux romans qu'elle situe souvent au Siècle précédent où elle aurait aimé naître. Ils débordent d'humanité, d'amour, d'amitié, de sentimentalité, de féminisme, sans oublier ses coups de griffes, le tout avec humour (Janine).

“Pas de charentaises pour Eddie Cochran”

Patrice Lemire

Editions du Rocher

Voilà un polar hilarant que n'aurait pas renié Frédéric Dard. Complètement loufoque et déjantée, cette histoire de drogue où Eddie Cochran se trouve embarqué bien malgré lui, sans oublier le côté noir de ce couple de tueurs, véritables



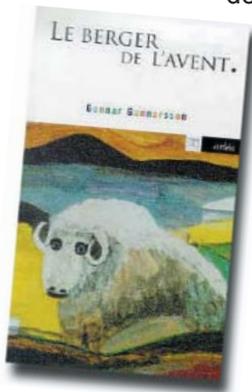
fonctionnaires de l'élimination brutale et qui ont plus de sentiments pour la charcuterie que pour les individus qu'ils transforment en viande froide ! . Ah ! il s'en passe de belles dans la Charente profonde et rurale ! Les banlieues de la région parisienne vont en pâlir de jalousie (Jean-Michel).

“Ma première femme”

Yann Queffelec

Editions Fayard

Ce livre sûrement très autobiographique est un hommage que l'auteur rend à sa mère ; il y évoque les deux années qui ont précédé sa mort alors qu'il n'est qu'un adolescent. Pour protéger ses enfants cette mère va cacher sa maladie. Les fameux (non-dits) tellement destructeurs vont s'installer. De son côté, le fils va vivre sa vie de collégien, insouciant, tout à ses amitiés, ses amours, ses rapports avec son entourage, bref, tout ce qui fait le quotidien d'un jeune garçon de 17 ans. Un livre réaliste et poignant (Nicole).



Promouvoir la création des arts du feu



La seconde édition du festival international des jeunes créateurs des arts du feu aura lieu du 3 au 11 juin 2006

En 2005, la première édition de "Premiers Feux" a rencontré un succès plus qu'encourageant : 26 exposants motivés et impliqués au travers de l'ensemble de la manifestation (exposition, participation aux tables rondes et aux visites d'entreprises), plus de 1 200 visiteurs sur quatre jours, des partenaires privés et institutionnels actifs. Cet événement unique en France a permis de promouvoir de jeunes créateurs des arts du feu

(céramique, bronze, verre,) désireux de s'installer et de tisser des liens avec le milieu de l'entreprise.

Exposition, rencontres et spectacle

"Premiers Feux" 2006 donnera un nouveau coup de pouce à une trentaine de créateurs, principalement axés sur l'orfèvrerie. Un spectacle de la compagnie Arfusion sur l'histoire des techniques du verre complétera cette semaine. Ce projet ambitieux initié par la ville et la participation de l'association Phoïbos permet de créer un événement culturel de haute qualité tout en assurant la promotion des jeunes. Cette action est menée dans le cadre d'une aide à la diffusion et à la revalorisation du travail artisanal et artistique.

"Le projet de la création de la pépinière d'entreprise dédiée aux arts du feu qui fait suite au festival est aujourd'hui d'actualité" précise Pascal Landréat. Grâce à un grand réseau de partenaires, la ville de Pont-Sainte-Marie travaille à la mise en place d'une nouvelle activité artisanale et commerciale.

Festival "Premiers Feux"

Du 3 au 11 juin 2006
Entrée libre de 9 h à 19 h
Salle des fêtes

Journées du patrimoine de pays

Le patrimoine au bord de l'eau

Pour la quatrième année consécutive, une quinzaine de communes et autant d'associations se rassemblent pour mettre en valeur le patrimoine et le savoir-faire traditionnel de notre région

Les prochaines journées du patrimoine de pays auront lieu les 17 et 18 juin prochains. Le thème retenu pour cette année est "Le patrimoine au bord de l'eau". Cette manifestation organisée depuis quatre ans par Pont-Sainte-Marie et dans les communes alentours est l'occasion de promouvoir les sites patrimoniaux. Les amoureux du savoir-faire traditionnel vous donnent rendez-vous dans leur commune afin d'y découvrir leur patrimoine rural par le biais de visites d'édifices, d'expositions de

peinture, de cartes postales anciennes, de photographies, de démonstrations et de nombreuses autres animations. Des dépliants sur ces deux journées seront disponibles dans les mairies et seront distribués dans les boîtes aux lettres de Pont-Sainte-Marie. Alors réservez dès à présent votre week-end du 17 et 18 juin 2006 !



Marché aux fleurs et produits du terroir Fleurissez vous la vie !

La troisième édition
du marché aux fleurs
se tiendra le 14 mai
prochain sur l'île
Beauséjour

La Ville et le Comité Environnement et Cadre de Vie organisent de nouveau cette année un marché aux fleurs. Il sera complété par une vente de produits du terroir. Tout au long de la journée, promeneurs et acheteurs pourront rencontrer de nombreux exposants et assister à des démonstrations de savoir-faire. Venez nombreux vous faire plaisir et embellir vos balcons et jardins.



Marché aux fleurs et produits du terroir
Dimanche 14 mai 2006 à partir de 10 heures
Île Beauséjour

Concours des maisons fleuries Inscrivez-vous dès maintenant !

Chaque année, vous embellissez
votre maison, votre jardin ou votre
balcon, alors participez vous aussi
au concours des maisons fleuries

Que vous soyez en appartement ou en maison, vous aimez égayer votre habitation de pétunias, géraniums et autres fleurs. Le Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie et la

mairie organisent un concours des maisons fleuries. Choisissez la catégorie dans laquelle vous vous inscrivez (1^{ère} catégorie : maisons avec jardin visible de la rue, 2^{ème} catégorie : décor floral installé en bordure de la voie publique, 3^{ème} catégorie : balcons et terrasses fleuries, 4^{ème} catégorie : fenêtres ou murs fleuries, 5^{ème} catégorie : établissement publics et commerciaux) et inscrivez vous auprès des services techniques municipaux ou lors du marché aux fleurs. Le jury communal et départemental passera dans la première quinzaine de juin.



Concours des maisons fleuries

Les inscriptions se font grâce à ce coupon.
Elles sont à déposer aux services techniques municipaux jusqu'au
22 mai 2006 dernier délai (place Langlois 10150 Pont-Sainte-Marie)

COUPON REPONSE

Inscriptions au concours "Maisons Fleuries 2006"

Nom et prénom :
Adresse :
Catégorie : 1 2 3 4 5 (Cochez la catégorie de votre choix)

Coupon à retourner aux services techniques pour le 22 mai dernier délai

Le lierre grimpant

Une plante mal connue

Diplômé en "ethnobotanique appliquée", Franck Jarosz, responsable du secteur environnement au sein des services techniques municipaux de la Ville, a eu l'opportunité de mener des enquêtes ethnobotaniques auprès de la population locale dans le but de sauvegarder dans une publication les savoirs traditionnels liés aux plantes. Cette rubrique vous propose de partager sa passion de l'univers végétal...



Franck Jarosz, un passionné des végétaux

Qu'on le maudisse ou le vénère, le Lierre grimpant "*Hedera helix* L.", est une espèce qui, par son aspect, sa rusticité et son abondance, a toujours suscité la curiosité des hommes. Qu'il croît aux portes des maisons, sur de vieux murs ou au plus profond d'une forêt, il reste toujours à portée de mains et au service de ces derniers. Levons la tête et observons d'un peu plus près ce végétal si proche de nous...

Un végétal grimpant

Le Lierre grimpant, "*Hedera helix* L." est la seule espèce de la flore française parmi la grande famille des Araliaceae qui compte 700 espèces (Guignard, 2001). Ce végétal grimpe sur différents supports à l'aide de racines crampons. *Hedera helix* n'est pas une plante parasite au sens strict du terme, d'ailleurs ses racines crampons ne sucent en aucun cas la sève du végétal qui lui sert de support.

Afin d'éviter toute confusion au niveau de la nomenclature, lorsque vous lirez "Lierre" dans les paragraphes suivants, il s'agira de "*Hedera helix* L.". L'utilisation du mot "Lierre" seul, simplifie et allège le texte, qui devient par conséquent, plus agréable aux lecteurs non férus de botanique. Attention, ceci n'est pas une règle en soi, je vous incite à prendre garde car il arrive que certains auteurs utilise le mot "Lierre" sans préciser en amont aux lecteurs le nom scientifique du végétal. Par exemple, le "Lierre empoisonné" pourrait être un des nombreux noms vernaculaires du Lierre grimpant en référence à la toxicité de ses fruits. En fait, le "Lierre empoisonné" ou



"poison ivy" est un végétal qui appartient au genre Sumac (*Rhus*), il s'agit de "*Toxicodendron radican* (L.) Kuntze." (= "*Rhus radican* L."). En France, la principale confusion se situe entre le Lierre grimpant, "*Hedera helix* L." qui appartient à la famille des Araliaceae et le Lierre terrestre, "*Glechoma hederacea* L." de la famille des Lamiaceae.

Le lierre, ami ou ennemi des forestiers ?

Le Lierre a longtemps eu la mauvaise réputation, auprès des professionnels de la forêt, de faire mourir les arbres auxquels il s'agrippait. Aujourd'hui, lorsque l'on interroge à ce sujet des bûcherons de l'Office National des Forêts sur ce qu'ils pensent du Lierre, ils tiennent un autre discours : "Maintenant le Lierre est protégé, ce sont des consignes, il est impératif de les laisser... Avant on les coupait parce que ça étouffait les arbres, c'est ce qui avait été dit ! Moi personnellement, je suis pour les laisser, ça soutient les arbres et ça donne à manger aux oiseaux, en plus ça fait moins de travail... Par contre, la clématite, ça étouffe les arbres, ça s'enroule autour du tronc..." (com. pers., 2001).

Suite dans le prochain journal municipal...

Qu'est ce que l'ethnobotanique ?

L'ethnobotanique est une science qui étudie les rapports entre les hommes et les plantes dans le sens de l'utilisation des plantes par les hommes (plantes remèdes, outils, culinaires...) ainsi que les pratiques et les rituels qui s'y attachent.

Manifestations d'avril à juin

4 au 22 avril

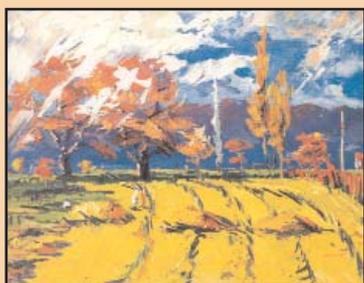
> BIBLIOTHÈQUE

"Voyage aux îles : autour de Bob Robinson". Exposition de l'auteur illustratrice de livres pour enfants Cécile Gambini, aux heures d'ouverture de la bibliothèque - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

19 au 26 avril

> EXPOSITION

"Arménia", exposition d'artistes arméniens (sculptures, peintures, travail du verre, eaux fortes), entrée libre de 14 h à 18 h 30 - SALLE DES FÊTES



22 avril

> SOLIDARITÉ

"Un bus pour l'Arménie". Repas de solidarité arménien. Entrée 15 euros - SALLE PONT HUBERT
Renseignements au 03 25 81 20 54

24 au 29 avril

> BIBLIOTHÈQUE

"Apprendre à conter", stage avec la conteuse Liliane Tilloy, de 10 h à 12 h - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

25 avril

> CÉRÉMONIE - JOURNÉE DE LA DÉPORTATION

Journée de la déportation et cérémonie commémorative en hommage au génocide arménien à 18 h 30 - MONUMENT AUX MORTS

2 mai

> RÉUNION PUBLIQUE

Réunion publique sur le développement durable donnée par Dominique Bourg, directeur du CREIDD (Centre de Recherche et d'Etude Interdisciplinaire sur le Développement Durable) et Christian Charignon architecte référent de la Fédération de la Maison de Qualité, 20 h 30 - SALLE DES FÊTES

Du 6 et 7 mai

> CONGRÈS

Congrès national des médaillés du travail, de 8 h à 21 h - SALLE DES FÊTES ET SALLE PONT HUBERT

8 mai

> CÉRÉMONIE

11 h 00 : Cérémonie (lecture des messages du secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de l'UFAC, allocution du Maire, dépôt de gerbes, minute de silence, hymne national)

11 h 35 : Cérémonie identique à Lavau suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes de Lavau

9 mai

> RÉUNION PUBLIQUE

Réunion publique sur la 3^{ème} phase de l'aménagement du quartier Debussy à 19 h 00 - CENTRE SOCIAL DEBUSSY

14 mai

> MARCHÉ AUX FLEURS ET PRODUITS DU TERROIR

Marché aux fleurs organisé par la ville avec de nombreux commerçants à partir de 10 h - ILE BEAUSÉJOUR

17 mai

> MUSIQUE

Spectacle musical pour les enfants par l'Ecole de musique de Pont-Sainte-Marie à 20 h 00 - SALLE DES FÊTES

20 mai

> ENSEIGNEMENT

Fête de l'école maternelle Sarraill - ECOLES MATERNELLE SARRAIL

21 mai

> SPORT

Parcours de santé organisé par la ville.
Rendez-vous sur le Forum Debussy, rue Claude Debussy à partir de 8 h 30. Les départs sont donnés dès 9 h 00.
> **3 parcours pédestres** de 4, 9, 12 kms
> **1 parcours cycliste** d'environ 27 kms (Pont-Sainte-Marie, Argentolles, Villechétif, Belley, Baires, Rouilly Saint Loup, Ruvigny, Thennelières, Belley, Villechétif, Argentolles, Pont-Sainte-Marie)
> **1 parcours VTT** d'environ 25 kms (Pont-Sainte-Marie, Crenay, Vailly, Montmorey, retour Pont-Sainte-Marie)

21 mai

> MUSIQUE

Concert de printemps de l'Harmonie de Pont-Sainte-Marie/Lavau/Crenay à 15 h 00 - SALLE DES FÊTES

3 au 11 juin

> FESTIVAL

"Premiers Feux", festival international des arts du feu, de 9 h à 19 h - SALLE DES FÊTES

10 juin

> ENSEIGNEMENT

Fête de l'école maternelle Jaurès, de 9 h à 15 h - ECOLE MATERNELLE JAURÈS

11 juin

> FÊTE DE QUARTIER ET VIDE GRENIER

Fête du quartier Debussy organisée par le Centre Social Debussy à partir de 7 h 00 - QUARTIER DEBUSSY

16 juin

> UN ÉTÉ AU CINÉ

Projection en plein air du film "Un camping à la ferme" vers 22 h 00 - DOMAINE DE NAZARETH

17 et 18 juin

> PATRIMOINE

Journées du patrimoine de pays sur le thème du patrimoine au bord de l'eau, avec expositions, conférences, animations.

Renseignements au 03 25 81 20 54



18 juin

> CÉRÉMONIE

11 h 15 : Cérémonie (chant des partisans, lecture de l'Appel du Général de Gaulle, allocution du Maire, Marseillaise, dépôt de gerbe, minute de silence)

11 h 45 : Cérémonie identique à Lavau. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la Salle Pont-Hubert.

27 juin

> MUSIQUE

Concert de fin d'année des élèves de l'école de musique à 20 h 00 - SALLE DES FÊTES

BUDGET 2006

L'ANNÉE DES CHOIX

80 %

Un budget de plus de 7 000 000 euros

Faire encore mieux avec des moyens financiers qui n'augmentent pas : c'est le défi du budget municipal pour 2006. Nous vous présentons ici les grandes lignes de ce budget, qui retrace les projets de la municipalité pour cette année.

Ils seront financés **sans toucher à l'impôt** et en recourant le plus possible aux subventions (Europe, Etat, Région, Département...). Cette gestion rigoureuse d'un budget conséquent pour une ville de 5 000 habitants nous permet ainsi de dégager les fonds nécessaires pour :

- rendre de meilleurs services aux Maripontains
- répondre aux besoins exprimés par les habitants de la ville en matière d'équipements structurants
- aménager de nouvelles zones d'habitat
- préserver les espaces naturels
- mettre en place le projet éducatif local
- développer de nouvelles activités commerciales et artisanales ainsi que des ateliers-relais destinés à accueillir et développer les entreprises.

Aussi, nos efforts ne ralentissent pas. Aux yeux de certains, ils paraîtront peut-être trop ambitieux. On ne l'est jamais assez pour la ville que l'on aime, surtout si l'on garde les pieds sur terre et si l'on sait mesurer et maîtriser les avancées. D'autres penseront qu'il faudrait faire davantage.

Elaborer un budget, c'est faire des choix. Nous l'avons fait une fois de plus, en 2006, le choix du dynamisme au service de tous les Maripontains.

Pascal Landréat
Maire de Pont-Sainte-Marie



Entretien avec Michel Fourtemberg, maire adjoint chargé des finances

Le Conseil Municipal vient de voter le budget 2006. Que faut-il en retenir ?

Le budget primitif 2006 s'inscrit dans le cadre de la plate forme 2006/2008. Le décalage des élections municipales d'un an nous permet de remettre à plat les actions à réaliser d'ici la fin du mandat.

Nous avons déjà réalisé 80 % du programme annoncé lors de l'élection de Pascal Landréat. De plus, nous avons une réserve foncière de 10 hectares (acquisition en 2003 = 690 000 euros) qui va nous permettre dans les deux ans à venir de dégager un excédent financier important.

Depuis 2001, nous nous sommes imposés deux contraintes fortes :

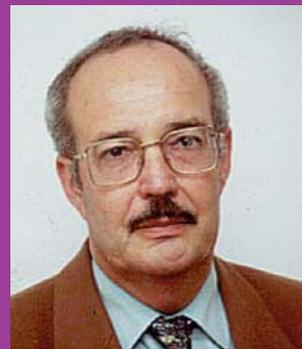
- pas d'augmentation d'impôt (fiscalité stable depuis 2001 pour la ville)
- annuité de la dette (endettement) très largement inférieur à la moyenne nationale avec 63 euros/an/habitant.

Ce budget tient compte également de la réorganisation des services de la Mairie.

En effet, le maire souhaite que nous puissions travailler davantage en fonction de nos projets. Il est donc important que nous organisions les services autour de pôles. Cette nouvelle forme d'organisation sera plus motivante pour les agents qui pourront avoir une vision plus générale des projets.

Quels sont les projets de la ville pour les trois années à venir ?

Nous souhaitons mettre en perspective Pont-Sainte-Marie pour les 20 prochaines années. Le pari est d'adapter et de préparer la ville aux mutations nécessaires, aux nouveaux besoins qui sont exprimés mais en même temps nous devons conserver notre caractère péri urbain de ville à la campagne où il fait bon vivre. Pour cela, nous avons cinq grandes thématiques : le développement urbain avec l'aménagement du Camp du Moulinet en zone d'habitat, la préservation des espaces naturels avec le Parc Lebocey, la construction d'équipements structurants (espace d'animation sociale et culturelle et espace multi accueil Petite Enfance), la mise en place du Projet Educatif Local et le développement du tissu commercial et économique de la ville, avec le souci permanent de préserver le portefeuille de tous les Maripontains.



Le budget 2006 s'articule autour de cinq priorités fortes : le développement des espaces naturels avec le Parc Lebocey, la construction d'équipements s (Petite Enfance), la mise en place du Projet Educatif Local et le développement de préserver les finances des habitants de la ville

LE CHOIX DE L'AMENAGEMENT D'UN ECO QUARTIER



> UN NOUVEAU QUARTIER AVEC LE CAMP DU MOULINET

L'aménagement du CM 69 constitue l'un des dossiers phare des années à venir. En effet, la transformation de l'ancienne friche militaire "Le camp du Moulinet" en zone d'habitations déterminera le futur visage de notre ville. Sur cet espace de 17 hectares, il sera construit des pavillons, des petits collectifs, des services, des commerces et une résidence services pour personnes âgées.

Ce projet sera réalisé en tenant compte de la notion de développement durable. Celle-ci a pour objectifs d'améliorer la qualité de la vie, de diminuer les frais de fonctionnement, notamment en terme d'énergie, de valoriser le patrimoine. Il traduit la volonté de la ville de favoriser le développement urbain tout en préservant la qualité environnementale et architecturale.

Les études concernant la faisabilité d'un éco quartier seront lancées cette année, notamment le marché de définition dont l'objectif est de traduire sur le terrain la volonté politique affichée par la collectivité.

LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS

> LE PARC LEBOCEY

La préservation du parc Lebocey est l'un des chevaux de bataille du Maire et de son équipe. Bien qu'appartenant encore à l'Etat, ce véritable poumon vert de 14 hectares est actuellement entretenu par la ville par le biais de chantiers d'insertion et de chantiers d'été. Cette année, l'Etat met en vente ce patrimoine naturel et sollicite la ville pour sa reprise. L'acquisition du parc par la ville va permettre de continuer à assurer sa préservation et son réaménagement (reconstruction du lavoir, remise en état de l'arboretum, désenvasage de l'étang, recalibrage du ruisseau). Un dossier a déjà été déposé dans le cadre du Contrat d'Agglo afin de bénéficier d'un soutien financier du Conseil Régional et de la Communauté de l'Agglomération Troyenne.



INVESTIR POUR L'AVENIR DE PONT-SAINTE-MARIE



> LES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

La municipalité a réfléchi à la construction d'équipements nécessaires à l'accompagnement du développement de la population sur les vingt prochaines années. Avec l'aménagement urbain du CM 69, ce sont entre 600 et 900 habitants supplémentaires que nous allons accueillir.

Pour permettre au plus grand nombre de bénéficier de locaux adaptés aux besoins exprimés mais aussi à ceux qui naîtront dans les prochaines années, une salle de gymnastique est sortie de terre en 2004.

Elle compte aujourd'hui plus de 800 utilisateurs par semaine. Un espace d'animation sociale et culturelle et un espace multi accueil petite enfance vont venir compléter ces équipements d'ici la fin 2007.

Pont-Sainte-Marie

urbain avec l'aménagement du Camp du Moulinet en zone d'habitat, la préservation structurants (espace d'animation sociale et culturelle et l'espace multi accueil) du tissu commercial et économique de la ville, avec le souci permanent

POUR UNE POLITIQUE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

> LE PROJET EDUCATIF LOCAL

A Pont-Sainte-Marie, la prise de conscience de l'importance de l'Éducation n'est pas nouvelle. Elle constitue la base de l'intégration sociale des enfants et des jeunes et joue un rôle déterminant au regard de la cohésion sociale.

Avec l'aide de partenaires tels que l'État (Éducation Nationale, Jeunesse et Sports), la Caisse d'Allocations Familiales, les écoles, les associations, la Ville s'engage depuis quelques années dans l'action éducative. Les efforts qu'elle accomplit sont relayés par les dispositifs déjà mis en œuvre : Contrat de Ville, Contrat Temps Libre, Contrat Educatif Local, Réussite Educative. Ce travail intervient également en relation avec la réalisation de l'Espace d'Animation Sociale et Culturelle.

La Ville a pris l'initiative pour l'élaboration d'un Projet Éducatif Local destiné aux 3 mois/18 ans, qui prenne en compte les différents temps de vie de l'enfant. Les grands axes de cette politique éducative locale ont été définis par la commune.



UN ATOUT POUR NOTRE VILLE

> L'ÉCONOMIE LOCALE

L'artisanat étant le premier employeur de France, il semblait nécessaire à la municipalité de faire des efforts supplémentaires sur l'économie locale maripontaine. Riche de près de 200 commerçants et artisans, la ville doit être en mesure de répondre au quotidien à leurs demandes (locaux, besoin en personnel, terrains plus grands...). Ainsi, la mairie est dotée d'un des six Point Conseil Emploi de l'agglomération. Il peut répondre en partie à la recherche de nouveaux employés pour leur structure. En fonction de l'aménagement du CM 69 en logements, il faut également réfléchir sur la capacité des commerçants et artisans à répondre aux besoins d'une nouvelle population (entre 600 et 900 habitants supplémentaires) et les accompagner dans leur réflexion sur l'agrandissement des locaux ou encore le développement des installations. En complément, la mairie mettra en place des ateliers relais pour pouvoir accueillir de nouveaux artisans sur la commune. Enfin, il faudra également suivre l'évolution des magasins d'usine qui représentent 44 000 m² sur Pont-Sainte-Marie soit la moitié de la surface sur l'agglomération troyenne.



L'ESSENTIEL DE L'INVESTISSEMENT 2006

- > Espace d'animation sociale et culturelle : 865 949 euros
- > Construction de l'espace multi accueil petite enfance : 600 000 euros en 2006 et 550 000 en 2007
- > Acquisition du Parc Lebocey et reconstruction du lavoir : 375 000 euros
- > Etude du camp du Moulinet : 100 000 euros
- > Pôle régional des arts du feu (étude en vue de la création d'une pépinière des arts du feu) : 100 000 euros
- > Travaux rue Pierre Curie : 69 623 euros
- > Parc des sports : 62 500 euros
- > Achat de bureaux modulaires pour la mairie : 50 000 euros
- > Aménagement de sécurité aux abords des écoles avenue Jean Jaurès : 50 000 euros
- > Aménagement d'une aire de jeux pour les 3/7 ans dans le quartier Debussy : 30 000 euros

Budget 2006 : mode d'emploi

> LES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES

Reflète des engagements de la Ville et des priorités qu'elle s'est fixées, le budget de Pont-Sainte-Marie retrace les recettes et les dépenses de l'année à venir. Le budget 2006 s'élève à près de 7 000 000 euros dont 2 772 363 euros sont consacrés aux opérations d'investissement soit près de 40 % du budget total.

Fonctionnement : 4 032 082 euros

Charges à caractère général	1 038 177
Charges de personnel	1 727 564
Atténuation de produits	90
Autres charges courantes	889 630
Charges financières	72 073
Charges exceptionnelles	2 000
Virement à la section d'investissement	182 548
Opérations d'ordre de transfert entre sections	120 000

TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 4 032 082

Atténuation de charges	83 000
Produit des services, du domaine	101 593
Impôts et taxes	2 359 451
Dotations de l'Etat et subventions	1 067 841
Autres produits gestion courante	23 000
Produits exceptionnels	500
Transfert de charges	4 000
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0
Excédent 2005	396 697

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 4 032 082

Investissement : 3 018 156 euros

Remboursement capital emprunt	245 793
Opération d'investissement	1 761 150
Restes à réaliser 2005	1 011 213

TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 3 018 156

Fonds de compensation de la TVA	243 816
Taxe locale d'équipement	20 000
Amortissement	120 000
Subventions, participations	643 125
Emprunts	689 355
Virement/section de fonctionnement	182 548
Excédent 2005	236 474
Restes à réaliser 2005	882 838

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT 3 018 156



Bon à savoir

Le budget d'une ville se divise en deux sections :

> La section de fonctionnement

(En 2006 : 4 032 082 euros) donne à la Ville les moyens de gérer les dépenses quotidiennes : entretien des bâtiments municipaux, frais de personnels municipaux, fonctionnement des services publics, subventions aux associations...

> La section d'investissement

(En 2006 : 3 018 156 euros) permet à la Ville d'investir pour l'avenir et de prévoir de nouvelles réalisations nécessaires pour l'amélioration du cadre de vie maripontain.

> OÙ VONT LES DÉPENSES DE LA VILLE ? (sur 100 euros)



Pas d'augmentation d'impôts !

> TAXE D'HABITATION : QUI PAYE LE PLUS ?

Depuis 2001, la municipalité a fait de la stabilité des taux l'une de ses priorités. Ce choix est d'autant plus notable qu'il n'empêche pas la Ville de poursuivre son effort d'investissement. Il bénéficie directement au contribuable maripontain. A fiscalité constante, la ville parvient même à créer de nouveaux services au bénéfice de la population.

Mais, comment se situe Pont-Sainte-Marie par rapport aux villes de l'agglomération troyenne ? C'est ce que vous pouvez découvrir dans le tableau ci-dessous. Pont-Sainte-Marie est l'une des communes les moins chères en matière d'impôt sur l'habitation.

Troyes	18,15 %
Saint-André les Vergers	17,78 %
Rosières	17,11 %
La Chapelle Saint Luc	16,05 %
Les Noës près Troyes	15,96 %
Sainte Savine	14,59 %
Saint Julien les Villas	14,16 %
La Rivière de Corps	12,64 %
Pont-Sainte-Marie	11,96 %
Bréviandes	11,72 %
Saint Parres aux Tertres	11,59 %

Comment sont calculés les impôts

Dans le cas de la taxe d'habitation, votre impôt se calcule ainsi :

Bases calculées par l'Etat
x
Taux voté par la Ville
(11,96 % inchangé depuis 2001)
et
Taux voté par le Département

Bon à savoir

> CHARGE DE LA DETTE MAÎTRISÉE

Tout programme d'investissement s'étalant sur plusieurs années, il s'agit d'anticiper les besoins tout en assurant le quotidien. Dans ces conditions, il faut parfois recourir à l'emprunt. C'est la raison pour laquelle en 2006, la ville a pu recourir à un nouvel emprunt, tout en gardant la maîtrise de ses finances. De plus, nous demeurons en deçà du cap fixé concernant la charge de la dette à un maximum de 90 euros par an et par habitant.

Simulation de l'évolution de la charge de la dette à Pont-Sainte-Marie

Un emprunt de 300 000 euros au taux de 4 % sur 30 ans génère une annuité de 17 260,78 euros
Un emprunt de 380 000 euros au taux de 3,76 euros sur 15 ans génère une annuité de 33 026 euros

L'annuité générée par le cumul d'un emprunt de 300 000 euros sur 30 ans et d'un emprunt traditionnel de 380 000 euros sur 15 ans porterait le remboursement prospectif aux montants suivants :

ANNÉE	ANNUITÉ	MONTANT PAR HABITANT
2006	317 176,75 euros	63,44 euros
2007	303 276,53 euros	60,66 euros
2008	279 252,33 euros	55,85 euros
2009	238 962,10 euros	47,79 euros
2010	238 962,10 euros	47,79 euros
2011	238 962,10 euros	47,79 euros
2012	238 962,10 euros	47,79 euros
2013	238 962,10 euros	47,79 euros
2014	238 962,10 euros	47,79 euros
2015	200 601,36 euros	40,12 euros
2016	200 601,36 euros	40,12 euros
2017	157 150,25 euros	31,43 euros
2018	157 150,25 euros	31,43 euros
2019	116 893,99 euros	23,38 euros
2020	91 631,09 euros	18,33 euros
2021	50 286,78 euros	10,06 euros
2022	17 260,78 euros	3,45 euros
2023	17 260,78 euros	3,45 euros
2024	17 260,78 euros	3,45 euros
2025	17 260,78 euros	3,45 euros
2026 à 2036	17 260,78 euros	3,45 euros
2037	0	0

Référence départementale :
234 euros par habitant

Référence Régionale :
134 euros par habitant

Restauration scolaire

Des repas variés et équilibrés

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la ville a confié la confection des repas cuisinés pour la restauration scolaire à le CAT "Le Tertre"

Avec des repas variés et équilibrés sans routine, les menus proposés par l'équipe de cuisiniers du CAT "Le Tertre" font la joie des élèves des écoles maternelles et primaires de la commune. Près de 1 700 couverts sont servis par cette association d'insertion dans les écoles de l'agglomération troyenne. L'atout de l'association ? Elle propose une cuisine familiale et surtout validée par une diététicienne diplômée d'Etat. Bruno Gelé, responsable de la cuisine centrale propose également une fois par mois un repas à thème. Ainsi, l'Asie s'est invité le 2 mars dernier, à la table

des enfants avec un cocktail, des nems à la sauce soja, des boulettes d'agneau du Sichuan, du riz basmati aux légumes et du nougat parsemé de graines de sésame. Le tout a été servi dans une atmosphère typique puisque la salle était décorée d'ombrelles

et de lampions rouges et jaunes et de la musique asiatique enchantait les oreilles des enfants. "La découverte de nouvelles saveurs est essentielle et d'autant plus facile quant la salle de restaurant est décorée de manière inhabituelle" confie Bruno Gelé.



A la découverte d'autres saveurs !

Police municipale et correspondant de ville

Un nouveau local pour vous accueillir



Trop à l'étroit à la mairie pour recevoir au mieux les Maripontains, le bureau de la police municipale et du correspondant de ville s'est déplacé à la Maison des Associations

Dorénavant, ces deux services vous accueillent au rez de chaussée de la Maison des associations, rue Georges Clémenceau. Vous pouvez contacter le policier municipal Serge Lohr et le correspondant de ville, Paul Joyez au **03 25 70 39 82**. Le policier municipal vous reçoit le lundi, mardi et jeudi, de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 18 h 00, le mercredi, de 14 h à 17 h 30 et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 30

Par Email : bureau-de-police@wanadoo.fr.

Tourisme

Rencontre avec le Ministre du Tourisme

Dans le cadre de la venue à Troyes le 27 mars dernier de Léon Bertrand, ministre délégué au tourisme, Pascal Landréat a pu s'entretenir avec lui de l'activité touristique dans l'Aube



Le ministre du tourisme salue le maire de Pont-Sainte-Marie

Elu président du Comité de Tourisme de la Région de Troyes en 2005, Pascal Landréat est très sensibilisé à la qualité de l'accueil dans notre région. "Le fleurissement et l'accueil du public constituent désormais une image et le premier contact du touriste qui arrive sur le territoire. Lorsque l'on sait l'effet considérable d'un accueil et d'un environnement de qualité sur la satisfaction et la consommation touristique, nous nous devons de

prendre conscience de notre rôle dans le développement de nos économies touristiques locales" explique ce dernier.

A l'heure des bilans, force est de constater que le Comité de Tourisme de la Région de Troyes (composé de 24 communes

adhérentes dont Pont-Sainte-Marie) s'efforce de remplir pour le mieux ses missions. Les opérations initiées, avec l'aide de l'Office du Tourisme de Troyes, ont permis de valoriser l'ensemble du territoire de la Région de Troyes et de développer l'image de la Région.

Sport

La grande journée du handball

En ouverture de la grande soirée de gala de handball organisée par l'US Sainte Maure, une journée découverte a été proposée aux enfants de la commune

à 10 ans venant de club ou des écoles de Sainte Maure et de Pont-Sainte-Marie s'est retrouvés pour apprendre les

techniques de jeu de ce sport et disputer des matchs amicaux. La soirée de gala a clôturé cette journée sportive.



Une journée pour susciter de nouvelles passions sportives

Issue de la collaboration entre Jean-François Antoine, président de l'US Sainte Maure et du Maire de Pont-Sainte-Marie, la grande journée du handball organisée le 25 février 2006 au Coséc a attiré de nombreux jeunes venus à la découverte de ce sport. Une quarantaine d'enfants âgés de 8

Rétrospective de ces derniers mois



MUSIC AGGLO

Salle des fêtes comble pour la dernière du festival intercommunal "Music'agglo" qui a eu lieu du 20 au 31 janvier. La prestation du Conservatoire de Troyes avec à sa tête Gilles Herbillon a enthousiasmé les quelques 300 personnes venues de toute l'agglomération troyenne. Ce festival, initié par Annick Grimont, maire adjoint chargé de la culture à Saint-Julien-Les-Villas et soutenu par les autres maires adjoints de la CAT, remporte chaque année un large succès. Il sera reconduit en 2007, reste à en définir le thème.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CONCILIEURS DE JUSTICE

L'assemblée générale des conciliateurs de justice de l'Aube s'est déroulée le 3 mars à la mairie de Pont-Sainte-Marie avec pour invité d'honneur Pascal Landréat.

Les conciliateurs tiennent un rôle important au sein de la Maison de la Justice à Troyes et ont une représentation de plus en plus marquée au sein des collectivités de l'Aube. Jacques Poret est le conciliateur sur le canton Troyes II. Il a pour mission de faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement amiable des différends portant sur les droits des intéressés. Le recours aux services du conciliateur de justice est totalement gratuit. Les permanences de Jacques Poret ont lieu les 2^{ème} et dernier jeudi de chaque mois à la mairie de Pont-Sainte-Marie (tél : 03 25 80 31 64).



EXPOSITION TALENTS PONTOIS

Toujours de plus en plus nombreux à venir exposer à "Talents Pontois", les artistes Maripontains et de l'agglomération troyenne ont offert une palette très diversifiée de créations artistiques locales originales et atypiques que ce soit dans le domaine de la peinture, sculpture, émaux, bijoux, broderie, céramiques... du 4 au 12 février dernier.

"Talents Pontois" est l'occasion de mettre à l'honneur les dons artistiques et artisanaux des personnes qui nous entourent, un voisin, un parent et même les enfants des écoles de la commune. Pour l'occasion, Lydie Caffet a créé un blason en émaux aux couleurs de Pont-Sainte-Marie, art dans lequel elle excelle. Elle a tenu à en faire cadeau à Pascal Landréat.



Rétrospective de ces derniers mois

PALMARÈS DES MAISONS FLEURIES ET DES ILLUMINATIONS

L'ensemble des lauréats ayant participé au concours des maisons fleuries et au concours des illuminations ont été récompensés durant la cérémonie des vœux du 13 janvier 2006.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES :

Maison avec jardin visible de la rue : Philippe Ricard, Dewette Robert, Yvette Pinkowicz

Décor floral installé en bordure de voie : Emilienne Dussault, Gérard Vaillant, Jean-Pierre Péric

Balcons et terrasses fleuries (collectifs) : Gilbert Delacour, Brigitte Rault, Chantal Ghanib

Balcons et terrasses fleuries (pavillons) : Ginette Asselin, Jeanine Pinkowicz, Georges Blain

Etablissements publics ou commerciaux : Centre Social Debussy

CONCOURS DES ILLUMINATIONS

Jardins et/ou cours : Monique Rahir, Alain Adam, François Croissant

Fenêtres, façades d'immeubles ou maisons individuelles sans jardins et cours : Emile Thiney, Ginette Casagrande, Patrick Ferry

Vitrine / devantures des commerces : René Jacques, Sandra Chavanon



EXPOSITION FERNANDO FRANÇA

Pour sa première exposition en France, l'artiste brésilien Fernando França avait choisi Pont-Sainte-Marie. Du 17 au 26 mars dernier, le public est venu nombreux, apprécier son univers poétique fait d'animaux typiques de son pays, de femmes aux courbes généreuses à la façon des grands maîtres du cubisme. Il a également consacré une série de toiles à ses trois enfants d'où il se dégage une impression de paix et de sérénité. Ses tableaux sont d'un réalisme surprenant. La technique, les couleurs, la lumière et les ombres, la composition et l'expression des corps font de ses tableaux des œuvres d'une très grande qualité picturale. Cette exposition demeurera sans conteste, l'une des plus belle présentée au public maripontain.



FUTSAL PONTOIS

Le futsal est un sport en plein essor. Créée en octobre 2005, l'association Futsal Pontois veut promouvoir et développer ce sport auprès des jeunes et moins jeunes. L'association présidée par Mohamed Gounina compte déjà une vingtaine de membres. Un nouvel élan vient de lui être donné par trois partenaires : Comète Foot (spécialiste en équipement de football), la CAIG Immobilier et la pizzeria "Il Ponte Vecchio". Le club a reçu de leurs mains, un équipement complet.



Club des anciens UNRPA

On ne s'y ennue pas !

Nicole Corbaz a été réélue présidente du club

Ils sont venus nombreux à l'assemblée générale de l'UNRPA le 23 février dernier au Bois du Bon Séjour. La présidente Nicole Corbaz était heureuse d'accueillir Pascal Landréat ainsi que la présidente de la fédération de l'Aube, Mme Pietzack. De nombreuses activités sont proposées au club : galette, concours de belote, voyage publicitaire à Montargis, 60^{ème} anniversaire de l'UNRPA à Marigny-le-Châtel, excursion en bateau dans la Marne, sortie à la Nouba dans l'Yonne... autant d'activités qui font le succès de ce club dynamique qui compte 160 adhérents.



LE BUREAU

Présidente d'honneur : Mme Duvernoy
Présidente : Mme Corbaz
Vice président : M. Simon
Trésorières : Mme Caroli et Ebtinger

Secrétaires : Mmes Courcy et Porcherot
Vérificateurs aux comptes : MM Bouquet et Duchat
Membres : MM Carré, Liger, Sauchez, Mmes Caiment, Lamiral, Simon et Brouillet.

Club "Les Aînés"

Renouvellement du bureau



Les adhérents du club "Les Aînés" se sont retrouvés lors de l'assemblée générale annuelle

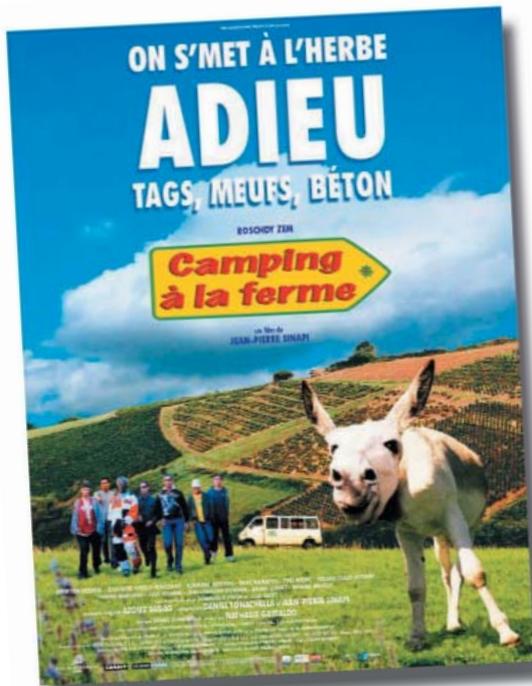
Même au bout de 22 ans de présidence, Pierre Girardin est toujours heureux de gérer le club. 255 adhérents, ce n'est pas rien et il faut pouvoir leur proposer différentes

activités, "tout en restant vigilant dans la tenue des finances". Et même si, comme dans tous clubs, on rencontre des difficultés, le programme des Aînés est chargé : repas mensuels préparés par "Le Coup de Fourchette" de Verrières, voyages en Gascogne ou à Lamoura, visites de caves de champagne à Château Thierry et Soissons... Lors de l'assemblée générale du 7 mars, de nombreux adhérents, ainsi que Pascal Landréat et André Boucherat, premier maire adjoint, sont venus au repas festif et gourmet proposé par le président, et tous se sont retrouvés sur la piste de danse au son de l'accordéoniste "Little Music" qui a assuré l'animation.

LE BUREAU

Président : Pierre Girardin
Vices présidents : Simone Lecomte et Ghislain Jacquet
Secrétaire : Pierre Peltier
Trésorier : Michel Cadet
Trésorier adjoint : Odile Cardona

Opération "Un été au ciné" Le cinéma en plein air



Cette année encore, la ville participe à l'opération "Un été au ciné" avec la projection en plein air du film "Camping à la ferme"

Amis cinéphiles, si vous avez aimé le film de Jean-Pierre Sinapi ou si vous ne l'avez jamais vu, le rendez-vous est donné le 16 juin prochain au Domaine de Nazareth pour la projection gratuite de "Camping à la ferme". L'histoire ? Six jeunes gens de banlieue parisienne

débarquent au fin fond de la campagne, escortés par leur éducateur, pour effectuer des TIG (Travaux d'Intérêt Généraux). Entre le portable vissé à l'oreille de l'un, le pitbull de l'autre ou encore les prières musulmanes du troisième, ces adolescents vont bouleverser la vie paisible du petit village.

Avant la projection du film, l'association maripontaine "Boots in Joy Country" proposera un spectacle et des démonstrations de danse country.

Des chaises seront sur place, alors venez nombreux !

"Camping à la ferme"
Samedi 16 juin 2006 à partir de
21 h 30
Domaine de Nazareth
(rue Maréchal Leclerc)

Quartier Debussy - Contrat de ville Une nouvelle fresque murale

Réalisée pendant les vacances de Noël, la nouvelle fresque qui orne le "tunnel" du quartier Debussy a été inaugurée le 11 février 2006

En collaboration avec l'artiste Nicolas Crouigneau et suite à un concours de dessins remporté par Mehdi Messaoui, Radja Belkacem et Brigitte Rault, une fresque a été réalisée dans le quartier Debussy. Pendant une semaine et demie, avec l'aide de l'artiste qui s'est

inspiré des dessins des lauréats, une quinzaine de jeunes et d'adultes ont décoré avec brio ce mur qui en avait bien besoin. On y voit des instruments de musique, des sportifs et le portrait de Claude Debussy, célèbre compositeur français dont le quartier porte le nom.



Lors de l'inauguration de la fresque en présence de Marc Sebeyran, Conseiller Régional

Euréka, membre du réseau

Le 24 mars dernier, le collège Euréka a rejoint le réseau des écoles associées

Le système du réseau des écoles associées à l'Unesco a été créé en 1953 afin de promouvoir les idéaux de l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) : maintien de la paix, sécurité, respect des droits de l'Homme. Une école associée est un établissement (école, collège, lycée) qui décide de manifester concrètement, c'est à dire dans des projets pédagogiques, son adhésion à ces valeurs. Le collège Euréka et le collège des Jacobins de Troyes, se sont inscrits aux côtés de trois établissements de Bulgarie, du Liban et de Roumanie. Dans ce cadre, les collégiens de Pont-

Sainte-Marie qui participent à l'opération vont travailler sur le thème de l'eau, avec ses établissements étrangers. La classe de 6^{ème} 2 de Céline Eynard et la classe de 4^{ème} 8 de Séverine Van Meenen ont inscrit cette action dans leur programme. Le projet pédagogique repose sur

l'écriture de textes à partir de photos de plans d'eau pour la classe de 6^{ème}. Les échanges avec les élèves partenaires se feront via Internet. "Ce projet s'inscrit dans une démarche citoyenne et colle parfaitement à notre collège" argumente Marie Paillard, principale du collège Euréka.



Associations

377 318 euros de subventions pour 2006

La municipalité consacre près de 377 000 euros de son budget à soutenir les associations locales et autres

Pont-Sainte-Marie a la chance et l'avantage de bénéficier d'une quarantaine d'associations sportives, culturelles, sociales, patriotiques, capables de répondre aux différents besoins des Maripontains. Signe de vitalité d'une commune et parce que la vie associative est un facteur de cohésion sociale, la municipalité apporte son soutien à son

développement. Depuis 2002, le budget leur étant consacré a augmenté de 30 %. Les effets ont

été encourageants puisque le nombre d'associations a doublé sur la ville entre 2001 et 2005.

SUBVENTIONS 2006 (EN EUROS)

- Centre social Debussy : 345 000
- ASPSM : 2 000
- Amicale des anciens élèves de PSM 153
- Vélo Club de Pont-Sainte-Marie : 600
- Boule Pontoise : 600
- COS du personnel communal : 13 000
- La Ronde Enfantine : 350
- La Prévention Routière : 77
- Lou Champaignat : 600
- US Handball Sainte-Maure : 500
- A.F.M.D. : 250
- Tennis Club Pontois : 500
- Comité d'Entente des groupements patriotiques : 900
- Club "Les Aînés" : 380
- UNRPA "Les Anciens" : 380
- FCPSM : 1 200
- Gymnastique Volontaire : 305
- Harmonie de PSM, Lavau, Creney : 2 800
- Coopérative Maternelle Jaurès : 140
- Coopérative Maternelle Sarraill : 199
- ALEJ Primaire Jaurès : 196
- Coopérative Primaire Sarraill : 308
- Association sportive du collège : 650
- CFA : 1 100
- Amicale des sapeurs pompiers : 800
- CEPAT : 630
- L'Etoile Gymnique Pontoise : 1 000
- Asso des Jeunes Sapeurs Pompiers : 1 000
- Foyer Socio-Educatif Collège Euréka : 300
- Cercle d'Espace : 400
- Yoseikan Budo : 400
- Pétanque Pontoise Pédron : 600



Si vous aimez la musique et que vous souhaitez apprendre à jouer d'un instrument, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à l'Ecole Municipale de Musique "Maurice Faillenot"

Créée en 2002, l'Ecole Municipale de Musique de Pont-Sainte-Marie accueille aujourd'hui près de 120 élèves. Elle poursuit avec succès ses deux grands objectifs. D'une part, elle permet à un grand nombre de mélomanes de pratiquer un instrument de

musique. D'autre part, elle contribue également à la prospérité de la vie musicale au sein de la commune, notamment par le biais de l'orchestre d'harmonie. Depuis sa création, l'école de musique a innové. En effet, depuis son ouverture, deux classes guitare et accordéon ont été créées. De plus, les cours ne sont plus réservés aux enfants, les adultes sont les bienvenus, ils sont aujourd'hui au nombre de 19. La qualité de l'enseignement dispensé par le directeur Pascal Cunin et ses dix professeurs est validée par le passage d'examens reconnus. Au delà de l'école, les élèves ont également le plaisir de jouer, notamment pour la famille et les amis, lors des auditions de classes et des concerts.

TARIFS ANNUELS

> Pont-Sainte-Marie, Lavau, Creney, Sainte-Maure

* Jardin musical : 1^{er} enfant : 72 euros, 2^{ème} enfant : 57 euros, 3^{ème} enfant : 43 euros

* Eveil musical : 1^{er} enfant : 72 euros, 2^{ème} enfant : 57 euros, 3^{ème} enfant : 43 euros

* Formation musicale et instrumentale : 1^{er} enfant : 144 euros, 2^{ème} enfant : 114 euros, 3^{ème} enfant : 86 euros

* Location d'instrument : 72 euros

> Autres communes

* Jardin musical : 144 euros

* Eveil musical : 144 euros

* Formation musicale et instrumentale : 284 euros

* Location d'instrument : 72 euros

LES JOURS DE COURS

> Jardin musical

Le mercredi de 11 h à 11 h 45

> Eveil musical

Le mardi de 17 h 30 à 18 h 30

> Formation musicale

Le mercredi et le samedi

> Formation instrumentale

Du lundi au samedi

> Classes d'orchestres

Le mardi de 18 h 30 à 19 h 30

> Orchestre d'harmonie

Le vendredi de 20 h 30 à 22 h

FRÉQUENCE HEBDOMADAIRE

DES COURS

Jardin musical : 45 min

Eveil musical : 1 heure

Formation musicale : 1 h 15 / 1 h 30

Instrument : 1/2 heure

Classe d'orchestre : 1 heure

INSTRUMENTS

Clarinette, flûte, percussions, batterie, piano, accordéon, saxophone, trompette, trombone, tuba, guitare

ÂGES

> Jardin musical

A partir de la grande section de maternelle

> Eveil musical

A partir du CP

> Formation musicale et formation instrumentale

A partir du CE1

> Classes d'orchestres

dès la 2^{ème} année

d'instrument

> Ouvert aux adultes

INSCRIPTIONS

Samedi 10 juin 2006

Samedi 17 juin 2006

Samedi 24 juin 2006

de 10 h à 12 h

Du 4 au 8 septembre

de 16 h à 19 h

à l'école de musique

Place Langlois

10150 Pont-Sainte-Marie

Tél : 03 25 46 00 47

Gala UTT

Comme chaque année depuis 1997, les étudiants de l'Université de Technologie de Troyes organisent leur gala le 20 mai prochain. Cette nouvelle édition sera tout particulièrement orientée vers le thème du cinéma. A l'occasion de cette grande journée, des conférences, des concours de courts métrages ainsi que des projections de films seront présentés dès 14 h. Un feu d'artifice succédera au concert de Merzhin qui marquera la fin de la première partie et l'ouverture de la soirée finale. Le succès de cet événement permettra aux organisateurs de reverser les bénéfices à l'association SolEnSi (Solidarité Enfants Sida).

Pour tous renseignements, contactez le 03 25 71 58 97

Courriel : gala@utt.fr ou <http://gala.utt.fr>



Inscriptions rentrée scolaire 2006-2007

Pour la première année, le service périscolaire de la ville en partenariat avec les enseignants recevront les parents souhaitant inscrire leur enfant.

Les inscriptions se feront :

le jeudi 11 mai, de 17 h à 18 h

et le vendredi 12 mai, de 15 h à 18 h

à la restauration scolaire, rue Jean Jaurès.

Les parents devront se munir :

- du livret de famille
- une enveloppe timbrée
- le carnet de vaccination à jour
- un justificatif de domicile
- une dérogation si l'enfant n'est pas de la commune



Groupe local Partage Aube

Cette association humanitaire au service des enfants du monde organise une soirée théâtre le 9 juin 2006 afin de se faire connaître et de financer ses projets.

Pour plus d'informations sur l'association : www.partage.org et 03 25 81 18 42



“Alexandre David-Néel, pour la vie...”

Spectacle de théâtre écrit et interprété par Pierrette Dupoyet

Vendredi 9 juin 2006 à 20 h 30

Théâtre de la Madeleine

Entrée : 15 euros et 8 euros

Réservations à la Maison du Boulanger au 03 25 40 15 55



Un dimanche à la campagne

Cette année encore, 65 sites et 220 acteurs vous ouvrent leurs portes le 23 avril 2006 pour vous faire découvrir la campagne autrement.

De Bouilly à Dosches, de Géraudot à Marnay sur Seine, des fermes, jardinerie, auberges, serres... organisent des animations.

Venez nombreux !

Renseignements au 03 25 43 72 72
ou sur www.gites-de-france-aube.com

Distribution du courrier

Afin de faciliter la distribution du courrier par les services de la mairie, merci d'indiquer vos noms sur vos boîtes aux lettres.

Collecte des déchets verts

La Ville met en place du 13 avril au 29 novembre 2006, une collecte des déchets végétaux.

Cette collecte qui ne s'adresse qu'à l'habitat pavillonnaire a pour but de faciliter la valorisation de ces déchets.

Les déchets verts sont à déposer dans des sacs kraft biodégradables.

> Quels seront les déchets collectés ?

- les tontes de gazon
- les feuilles
- les branchages (tailles de haies et d'arbustes) de longueur maximum de 1,5 mètres, de diamètre maximum de 5 centimètres, disposés en fagots et attachés (pas de lien métallique ou synthétique). Les petits branchages (diamètre inférieur à 5 centimètres) peuvent être mis directement en sac Kraft.

> Ne seront pas autorisés

- les déchets alimentaires (épluchures, restes de repas...),
- les déchets végétaux en état de putréfaction (stockés depuis plus de 4 jours)
- les déchets végétaux contenant plastiques, verres, métaux et autres indésirables non compatibles avec le procédé de compostage utilisé.

> Quand ?

Tous les mercredis matins (pensez à sortir vos déchets la veille au soir).

> Où trouver les sacs papiers

Vous pouvez obtenir ces sacs dans les services de la mairie et aux services techniques.

Compte rendu Séance du 29 mars

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS - CONVENTION AVEC LA SPA

Afin d'éviter la prolifération des chats errants sur son territoire, la ville a signé une convention avec la SPA concernant une campagne de stérilisation de ces animaux. La SPA procédera à la capture des chats afin de les stériliser et de les identifier par tatouage avant de les relâcher sur le site de leur capture. La participation financière de la ville sera de 20 euros par animal.

Adopté à l'unanimité

ESPACE MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE - RÉSILIATION D'UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE CONSENTI AU CCAS

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité la résiliation du bail emphytéotique consenti par la ville au CCAS.

OPÉRATION D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE - MAÎTRISE D'OUVRAGE ET HABILITATION DE SIGNATURE

Le conseil municipal a donné à l'unanimité l'autorisation pour le premier adjoint de signer, lorsque la situation se présente, tout document à intervenir, s'agissant de l'espace d'animation sociale et culturelle, ou de toute autre opération lorsque celle-ci est reconnue d'intérêt communautaire et comporte les mêmes caractéristiques en terme de maîtrise d'ouvrage.

ORGANISATION D'UN MARCHÉ AUX FLEURS SUR L'ÎLE BEAUSÉJOUR

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le principe de l'organisation du marché aux fleurs qui aura lieu le 14 mai 2006 sur l'île Beauséjour.

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE - INDEMNISATION DES PRÉSIDENTS DES JURYS DES CONCOURS DE FIN D'ANNÉE

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le principe de rémunération pour l'intervention de deux présidents de jury de concours sur la base forfaitaire de 3 heures, indice brut 487, indice majoré 420.

JUMELAGE DE COOPÉRATION - FIXATION DU TARIF D'ENTRÉE DE L'OPÉRATION "UN BUS POUR L'ARMÉNIE"

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le tarif d'entrée de 15 euros de la soirée de solidarité (repas arménien, animations et soirée dansante) organisée le 22 avril 2006 afin de récolter des fonds qui serviront à acquérir un bus réformé qui sera envoyé en Arménie.

PERSONNEL MUNICIPAL - PROLONGATION D'UN CONTRAT EMPLOI CONSOLIDÉ

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité la prolongation d'un Contrat Emploi Consolidé affecté aux services techniques municipaux, pour une durée d'un an (du 1^{er} mai 2006 au 30 Avril 2007), 5^{ème} convention, à raison de 35 heures hebdomadaires,

PERSONNEL MUNICIPAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité la création d'un poste d'Agent Administratif Qualifié à temps complet à compter du 1^{er} Avril 2006

COMPTE ADMINISTRATIF 2005

16 voix pour, 4 voix contre

COMPTE DE GESTION 2005

17 voix pour, 4 ne prennent pas part au vote

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2005

17 voix pour, 5 ne prennent pas part au vote

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION - EXERCICE 2006

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité la reconduction pour l'année 2006 des taux d'imposition 2005, soit :

- taxe d'habitation : 11,96 %
- taxe sur le foncier bâti : 16,46 %
- taxe sur le foncier non-bâti : 22,33 %

VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES POUR 2006

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'exercice 2006 fixé à 7,14 %.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Adopté à l'unanimité (voir page 24).

BUDGET PRIMITIF 2006

FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES (EN EUROS)

- 011 - Charges à caractère général : 1 038 177
- 012 - Charges de personnel : 1 727 564
- 014 - Atténuation de produits : 90
- 65 - Autres Charges gestion courante : 889 630
- 66 - Charges financières : 72 073
- 67 - Charges exceptionnelles : 2 000
- 023 - Virement à la section d'investissement : 182 548
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : 120 000

TOTAL : 4 032 082

RECETTES (EN EUROS)

- 013 - Atténuation de charges : 83 000
- 70 - Produit des services, du domaine : 101 593
- 73 - Impôts et taxes : 2 359 451
- 74 - Dotations, subventions, participations : 1 067 841
- 75 - Autres produits gestion courante : 23 000
- 77 - Produits exceptionnels : 500
- 79 - Transfert de charges : 4 000
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : 002
- 002 - Résultat de fonctionnement reporté : 396 697

TOTAL : 4 032 082

INVESTISSEMENT :

DÉPENSES (EN EUROS)

- 1641 - Remboursement capital des emprunts : 245 793
- Opérations d'investissement : 1 761 150
- Restes à réaliser 2005 : 1 011 213

TOTAL : 3 018 156

RECETTES (EN EUROS)

- Fonds de compensation de la TVA : 243 816
- 10223 - Taxe locale d'équipement : 20 000
- 28 - Amortissements : 120 000
- 13 - Subventions, participations : 643 125
- 16 - Emprunts : 689 355
- 021 - Virement/section de fonctionnement : 182 548
- Résultat d'investissement reporté : 236 474
- Restes à réaliser 2005 : 882 838

TOTAL : 3 018 156

17 voix pour, 5 voix contre



NAISSANCES



Esteban THIS, né le 3 février 2006
Lilia BENAMGHAR, née le 7 février 2006
Yanis GUILLAUME, né le 9 février 2006
Huynh-Lan RICHOT, née le 9 février 2006
Maëlys THIRIOT, née le 14 février 2006
Maëlis UNTERWALD, née le 16 février 2006
Clara LOMBARD, née le 20 février 2006
Benjamin NOIZET, né le 25 mars 2006
Baptiste CANIVET, né le 31 mars 2006

DECES



Philippe ZWALD, 41 ans, décès du 2 janvier 2006 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Louise MORE veuve RUINET, 92 ans, décès du 7 janvier 2006 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Léontine CHATEAU veuve BRIANÇON, 94 ans, décès du 22 janvier 2006 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Louise SOUFFRIGNON veuve DALCHERT, 98 ans, décès du 22 janvier 2006 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Albert LOONIS, 95 ans, décès du 8 février 2006 à Troyes (Aube)
Jean COURTY, 72 ans, décès du 18 février 2006 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Boubacar BATHILY, 66 ans, décès du 8 mars 2006 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Albert GUANZINI, 77 ans, décès du 4 mars 2006, à Troyes (Aube)
Roger MERCIER, 72 ans, décès du 6 mars 2006 à Troyes (Aube)
André FORT, 77 ans, décès du 9 mars 2006 à Troyes (Aube)
Michel JOBERT, 62 ans, décès du 27 mars 2006 à Reims (Marne)
Louise COLLET veuve BERTHELOT, 84 ans, décès du 23 mars 2006 à Troyes (Aube)